

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE NORMANDE

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

DE LA COMMISSION REGIONALE CONSULTATIVE DE LA VIE ASSOCIATIVE (CRCVA) DE NORMANDIE

Suite à la validation des quatre axes du Plan de développement de la vie associative normande, quatre groupes de travail se sont réunis entre le 19 et le 25 avril 2018. Les groupes de travail ont émis les propositions d'actions suivantes, présentées à la Commission Régionale Consultative de la Vie Associative (CRCVA) le 6 juin 2018. Les groupes de travail seront réactivés à l'automne 2018.

Axe 1 : Structurer les politiques autour de l'information et l'accompagnement des associations

- Réaliser un état des lieux de l'offre existante en matière d'information et d'accompagnement des associations (via une cartographie multiple)
- Réaliser un état des lieux des besoins existants et de la demande en partant des données des lieux d'information et d'accompagnement existants
- Renforcer l'offre d'accompagnement en direction des associations en difficulté et des bénévoles (cellule de crise), en incluant les notions de renouvellement des instances et de gouvernance des associations, de travail autour du projet associatif
- Améliorer la lisibilité du réseau d'information et d'accompagnement des associations, et de la vie associative normande en général, par une communication efficace et une animation dynamique du réseau

Axe 2 : Accompagnement des associations face aux mutations 1, accompagner la transition numérique

- Elaboration par un groupe de travail un outil d'autodiagnostic sur la connaissance et les usages du numérique à proposer aux associations de Normandie. Envisager un accompagnement de la diffusion et de la prise en main de l'autodiagnostic (en s'appuyant au besoin sur des volontaires en service civique).
- Encourager l'organisation d'événements locaux participatifs permettant la découverte des usages du numérique, afin également de mettre en rapport les ressources et besoins du territoire. Les réseaux des PAVA, EPN et tiers-lieux pourraient être mobilisés au niveau local pour monter ces événements.
- Recenser et accompagner (via une formation-action) les associations intéressées pour faire évoluer leur projet associatif vers le modèle du « tiers-lieu ». S'appuyer sur des volontaires en service civique pour favoriser l'utilisation du numérique au service du projet associatif
- Utiliser les badges numériques pour valoriser l'engagement des bénévoles ainsi que les compétences acquises, en lien également avec les établissements d'enseignement supérieur et universités
- (Optionnelle) Recenser les lieux équipés de postes connectés (pour usage de type webconférence) et/ou de visioconférence ; recenser les formations existantes (webconférence, etc.) au sein de réseau

Axe 3 : Accompagnement des associations face aux mutations 2, accompagner la création et le développement de partenariats économiques et territoriaux

- Donner envie aux associations et aux entreprises en diffusant des bonnes pratiques et expériences innovantes sur l'accompagnement à la création de partenariats et valoriser l'offre associative pour voir dans quelle mesure la RSE des entreprises concernées peut être mobilisée (développer la lisibilité de l'utilité des associations sur un territoire). Développer l'information des associations sur les différentes modalités de partenariats (mutualisation, etc.), la démarche RSE et les outils existants (annuaire de l'ADMICAL, etc.). Un événement régional d'information sur ces sujets pourrait être organisé (par exemple à l'occasion de la conférence régionale de la vie associative ?).
- Construire une méthodologie pour favoriser la coopération sur les territoires, méthodologie déployée et mise à disposition par le réseau des structures d'appui à la VA en Normandie. Le groupe de travail « partenariats économiques et territoriaux » de la CRCVA pourra être mobilisé et ouvert à des élus et salariés d'associations pour construire cette approche méthodologique (idée d'un « kit »). Il conviendrait également d'identifier le réseau des animateurs de la démarche (PAVA, etc.) et prévoir des événements locaux réunissant associations, entreprises et collectivités pour favoriser la connaissance et l'interconnaissance sur un territoire. Le niveau EPCI est le plus pertinent, mais en associant impérativement les communes.
- Travailler sur une mise en relation de l'offre et de la demande de compétences entre associations et entreprises (mécénat de compétence et compétences associatives à valoriser dans le monde entrepreneurial)
- Travailler à un argumentaire RSE (responsabilité sociétale des entreprises) pour les associations, à utiliser en direction des PME de la région, à partir de l'offre et des valeurs associatives

Axe 4 : Favoriser l'engagement associatif des jeunes (junior associations, maisons des lycéens, service civique, renouvellement des instances associatives...)

- Intégrer dans les formations existantes (animation volontaire et professionnelle, formations civiques et citoyennes, CFGA...) une sensibilisation à la vie associative et à l'engagement associatif
- Utiliser les badges numériques pour valoriser l'engagement des jeunes dans la vie associative ainsi que les compétences acquises
- Communiquer plus largement sur l'engagement associatif des jeunes (différentes formes d'associations par exemple), notamment lors d'Assises de la Jeunesse.
- Valoriser les structures ayant une expérience positive de l'intégration des jeunes dans les instances, les jeunes ayant intégré ces associations, et les associations de jeunes